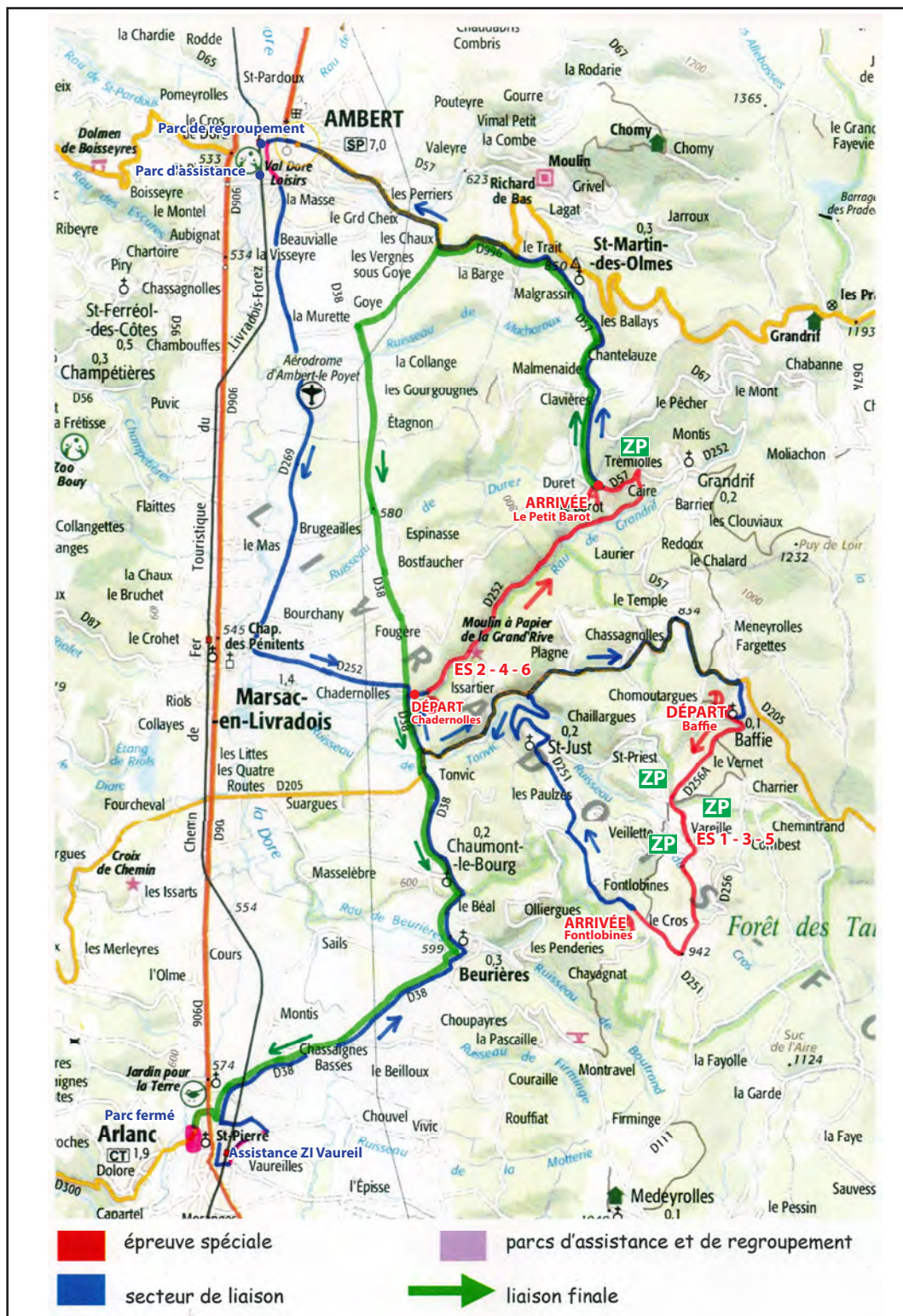


Accès aux spéciales



Départ d'Arlanc :

Prendre la D906 direction Ambert, à 5,200 km, prendre à droite la D205, direction Viverols. Au croisement de la D38 et de la D205 (8,900 km), 2 possibilités :

- prendre à gauche direction Ambert pour le départ de l'ES 2 au lieu dit Chadernolles.

- prendre la D205 à droite direction Viverols. Au croisement de la D205 et de la D251, prendre à droite direction St Just pour accéder à la première spéciale en passant par les villages «Les Paulzes», et «Veillette».

- Sur la D205, autre accès à la première spéciale, prendre à droite direction Chaillargues, traverser le village, accès au «Mas».

Toujours sur la D205, à 14,200 km, prendre la D57 à gauche, direction Grandrif pour accéder au croisement de l'ES2.

- Plus loin sur la D205, continuer jusqu'au Col de Chemintrand, prendre la D256 à droite direction Meyderolles puis au croisement de la D256 et de la D256A, prendre à droite pour accéder à la spéciale.

- Accès au croisement après le village du «Cros», par Dore l'Église et Medeyrolles.

ZP Zones vertes mises en place par l'organisation pour l'accueil du public.